

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

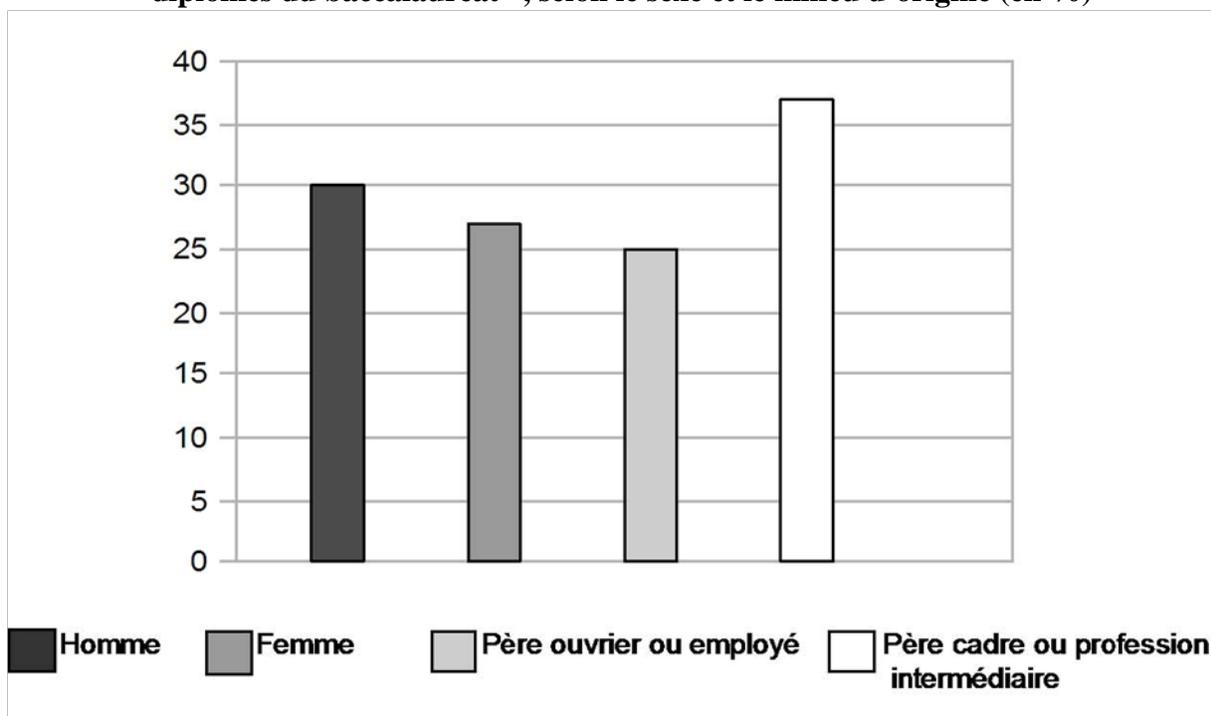
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents

L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ascendante ?

DOCUMENT 1

Accès à une profession de cadre ou à une profession intermédiaire en 2010 pour les diplômés du baccalauréat ⁽¹⁾, selon le sexe et le milieu d'origine (en %)

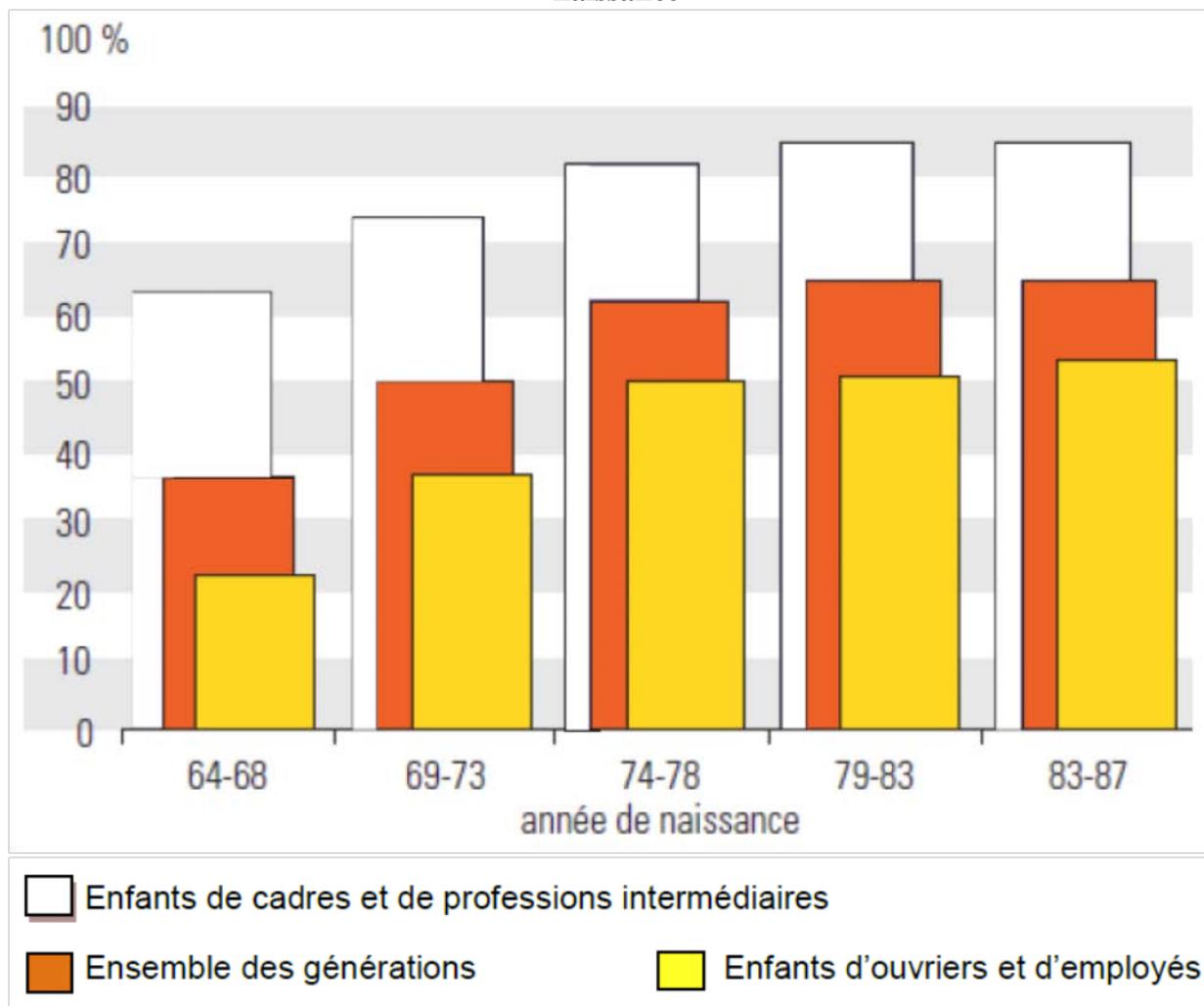


Source : Ministère de l'éducation nationale, novembre 2011.

(1) Il s'agit des individus dont le niveau de diplôme le plus élevé est le baccalauréat.

DOCUMENT 2

Pourcentage de bacheliers selon la catégorie socioprofessionnelle du père et l'année de naissance



Source : *Ministère de l'éducation nationale*, novembre 2011.

DOCUMENT 3

Table de destinée : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 1977 (*données en italiques*) et en 2003 (**données en gras**)

Catégorie socio-professionnelle du fils (<i>en italiques</i> : 1977) en gras : 2003)	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	<i>36</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>11</i>
	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>11</i>
	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	<i>3</i>	<i>14</i>	<i>48</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>25</i>	<i>36</i>	<i>29</i>	<i>17</i>	<i>18</i>
	17	24	26	33	28	23	24
Employé	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>11</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	<i>39</i>	<i>28</i>	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>60</i>	<i>42</i>
	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, 2006.

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 1977 et en 2003.

DOCUMENT 4

Extrait d'entretien : Femme, 39 ans, hôtesse d'accueil, père cadre dans la fonction publique.

« - Et ces études-là, ça vous plaisait ?

- C'était sur Paris, et c'était pas forcément évident. Et les conditions de vie sont pas forcément très simples, et les conditions financières, il fallait quand même faire très attention. Je pouvais avoir l'opportunité, à l'époque, de continuer sur une licence sur Paris, dans une Fac(1) au sud de Paris, mais j'ai pas forcément pris la décision de poursuivre. Donc je me suis arrêtée avec mon Bac+2, mon DUT(2). (...) Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, c'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, c'est dingue quand on y pense... Mon père, avec le BEPC(3), il dirige une équipe ! »

Source : *La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement*, PEUGNY Camille, 2007.

(1) Fac : faculté, composante de l'université.

(2) DUT : Diplôme universitaire technologique.

(3) BEPC : Brevet d'études du premier cycle, équivalent du Diplôme National du Brevet.